



VOS ACHATS



Remboursés

En Chèques Cadeaux La Pointe

Du 07 au 20 février 2022



DOSSIER DE PRESSE

Opération commerciale Vos Achats Remboursés

Mercredi 02 février 2022 à 15h30

**Centre d'Innovation et de Services aux Entreprises
43 rue Pasteur – 08320 VIREUX-MOLHAIN**



1. Plan de relance de l'activité commerciale

Notre Communauté a voté, le 24 juin 2020, en faveur d'un Plan de relance de l'activité commerciale. Celui-ci est doté d'une enveloppe de 300 000,00 € pour déployer un programme d'actions à destination des commerces avec vitrine(s) sur rue adhérant au dispositif du Chèque Cadeau La Pointe (CCLP).

Sa mise en œuvre opérationnelle a été confiée, par convention, à l'Avenir Commercial et Artisanal Givetois (ACAG) et à l'Union Commerciale et Artisanale Revinoise (UCAR). Notre Communauté apporte un soutien technique.

Devant initialement se terminer le 30 juin 2021, puis le 31 décembre 2021, le Plan de relance de l'activité commerciale a finalement été prolongé jusqu'au 31 mars 2022 pour permettre l'organisation d'une dernière opération.

2. Bilan de l'action "Scan & Win : La Chasse aux Chèques Cadeaux"

La quatrième action du Plan de relance de l'activité commerciale, "Scan & Win : La Chasse aux Chèques Cadeaux", s'est déroulée du 15 octobre au 30 novembre 2021.

Pendant toute cette période, les utilisateurs de l'application mobile BALUDIK devaient réaliser jusqu'à 6 parcours commerciaux pour tenter de gagner des CCLP.

L'un des objectifs de cette action était de leur faire découvrir les commerces adhérant au dispositif du CCLP par une approche ludique et innovante pour le territoire.

À l'issue de l'opération, 28 180,00 € de CCLP ont été remportés.

Après enquête de satisfaction, 76 % des participants ont été très satisfaits ou satisfaits de l'action "Scan & Win : La Chasse aux Chèques Cadeaux La Pointe".

3. Action "Vos Achats Remboursés"

"Vos Achats Remboursés" sera la dernière action du Plan de relance de l'activité commerciale.

Du 07 au 20 février 2020, un particulier majeur effectuant ses achats dans les commerces qui adhèrent au dispositif du CCLP pourra participer à cette opération à compter de 10,00 € d'achats.

Pour ce faire, il lui faudra compléter un bulletin de participation et le déposer dans l'urne prévue à cet effet du commerce dans lequel les achats ont été réalisés.

À la fin de l'opération, un tirage au sort parmi les bulletins recueillis sera réalisé sous dizaine.

Sur présentation d'un justificatif de paiement (*facture / ticket de caisse*), les clients tirés au sort se verront rembourser leurs achats en CCLP dans la limite de 100,00 €.

Les CCLP offerts, qui seront remis dans une pochette soignée contenant la liste des enseignes les acceptant, seront valables jusqu'au 31 décembre 2022.

Les commerces partenaires de l'opération seront facilement identifiables, notamment par un sticker en forme de cœur apposé sur leur vitrine.

Le budget de CCLP à gagner, alloué à cette action, est de 15 000,00 € minimum.

Les principaux objectifs de cette opération sont de :

- Continuer à faire connaître le dispositif du CCLP auprès des particuliers ;
- Fidéliser la clientèle des commerces partenaires au dispositif du CCLP ;
- Générer du flux dans les commerces qui adhèrent au dispositif du CCLP ;
- Générer du chiffre d'affaires supplémentaire pour les adhérents au dispositif du CCLP.

4. Contacts



Avenir Commercial et Artisanal Givetois

Cellule Chèque Cadeau La Pointe

Tel : 09.77.76.94.00

Courriel : lechequcadeaudelapointe@gmail.com



Communauté de Communes

ARDENNE rives de meuse

Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse

Centre d'Innovation et de Services aux Entreprises

Tel : 03.24.42.67.67

Courriel : cise@ardennerivesdemeuse.com